**Module : Ethique et déontologie**

**Cours 1**

**Introduction :**

Au cours de notre parcours existentiel, professionnel et personnel, nous agissons et réfléchissons de manière à prendre en considération autrui et des limites érigées par certains codes sociaux et professionnels. Il s’agit là d’une somme d’éléments qui régissent notre rapport aux autres et font partie de l’auto-construction de sa propre personne.

En effet, déterminer s façon d’être et son comportement, ses attitudes s’articule autour de normes et codes sociaux qui font partie de ce qu’on nomme l’éthique et la déontologie.

Ces dernières insérées dans un contexte universitaire ajoutent une plus –value, une authenticité et une crédibilité à tous les acteurs de la société universitaire.

Mais alors, que signifient ces deux éléments qui font le fondement de toute société ?

**1. Qu’est-ce qu’on entend par « éthique » ?**

Etymologiquement parlant, ce mot nous vient du latin « ethos » qui correspond à la formule « bien vivre ».Elle renvoie donc à l’ensemble des attitudes et des comportements à voir en société. Nous dirons alors qu’voir un comportement éthique renvoie à se comporter dernière respectueuse.

Partant de cette dernière phrase, nous pouvons déduire puisqu’il s’agit de respect de morale, ou plus exactement des valeurs morales. Cela se produit au niveau personnel, loin de toute influence de l’environnement extérieur.

Qu’est-ce quel la morale ? C’est une démarche, un processus qui nous ide à distinguer le bien du mal, à catégoriser si un comportement appelle des éloges ou u contraire est condamnable.

Venant du latin « morlis » qui se rapporte aux mœurs, cette notion fondamentale de l’éthique met en lumière toutes les valeurs « positives » qu’un individu acquiert et développe tout au long de son existence.

La morale s’intègre pr des habitudes et des règles de conduite admises pr une société et pratique en son cœur et qui prônent le bien.

Quelqu’un qui a des valeurs morales est de ce fait une personne honnête, consciencieuse, respectueuse…etc.

Nous pouvons tirer la morale de plusieurs sources :

-la religion

-la conscience

-le sens du devoir

-le respect

-la justice

-l’environnement familial.

-les codes sociaux…etc.

Quant à l’éthique, elle touche à différents domaines de la vie :

 Éthique professionnelle ;

 Éthique organisationnelle ;

 Éthique environnementale ;

 Éthique sociale ;

 Éthique politique.

**2. Qu’est-ce que la déontologie ?**

Ce terme provient du grec deon, deontos le devoir et logos le discours. Il est apparu pour la première fois en 1834 dans un ouvrage de Jeremy Bentham. Elle représente la théorie des devoirs moraux et l'ensemble des règles de conduite que l'homme doit respecter. Elle désigne par ailleurs l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Cet ensemble de devoirs peut être formalisé par les instances dirigeantes ou représentatives d'une profession sous la forme d'un code, ou d’un règlement intérieur.

**3. Notion de droit :**

Le droit se définit comme un ensemble de lois régentant la vie communautaire. Il se différencie de la morale et de l'éthique par le fait qu’ il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien/mal, bon ou mauvais, et ne se limite qu’à dire ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée.

**4. Distinction entre éthique et déontologie :**

Le mot déontologie désigne l’ensemble des devoirs et des obligations que des personnes doivent observer dans une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s’appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d’imposer des sanctions en cas de dérogation. L’éthique, au contraire, invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée.

Nous dirons que l’éthique concerne les comportements et attitudes à avoir, c’est l’individu que se les impose à lui-même (autodiscipline) tandis que la déontologie est mise en place par une structure professionnelle où l’organisme employeur.

**Pour résumer :**

**Morale** : ce que la société juge bon

**Ethique** : ce que je juge bon

**Déontologie** : ce que la profession m’impose

**Droit** : ce que la loi définit comme permis ou défendu